

Comité de ligne Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois

1.Ponctualité et non réalisation de l'offre	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Ponctualité des cars, plan de transport adapté et non réalisation d'offre	Elue régionale	09/11/2011	Quelle est la ponctualité des cars mis en place lors des périodes de travaux ?	La SNCF indique que la ponctualité des cars n'est pas suivie (les matériels ne sont pas équipés de GPS).		X
Ponctualité des trains, plan de transport adapté et non réalisation de l'offre	Formulaire électronique (usagers)	14/02/2011	Pourquoi, à l'occasion de travaux sur la ligne, les cars de remplacement ne passent pas par Livron ?	Pour permettre une accélération de la desserte entre Crest et Valence (optimisation du temps de parcours). Néanmoins, la SNCF prévoit la mise à disposition de taxi pour les usagers potentiels de Livron.		X
	ARDSL	17/02/2011	Il est arrivé qu'aucun train ne circule sur la ligne pendant plusieurs jours en période de grève. Est-il possible, pour des raisons notamment de désenclavement du territoire, d'envisager dans le cadre du Plan Transport Adapté mis en place les jours de grève, la circulation d'un aller-retour par jour ?	La SNCF indique que la circulation de 2 trains par jour supposerait de disposer de personnel à Livron, Crest, Die, Aspres et Veynes soit a minima un 2*8 ce qui n'était pas le cas lors des jours de grève en 2010 (186 suppressions de trains dont 172 liées aux mouvements sociaux en 2010).		X
	Elu	17/02/2011	Est-ce que tous les arrêts sont maintenus dans le cadre de la substitution par car (Saillans n'était pas desservi lors de la dernière période de travaux) ?	La SNCF indique que la gare de Saillans n'a effectivement pas été desservie dans le cadre du dernier PTA. Le problème a été résolu et la SNCF confirme que la gare de Saillans sera bien desservie dans le cadre des prochains PTA.		X
	Association Rail Dauphiné Savoie Léman (ARDSL)	17/02/2011	Quelles sont les problèmes de production concernant le train Lunéa Paris Austerlitz (départ 22h03) - Briançon qui expliquent que ce train est en retard à Valence et par conséquent impacte la ponctualité des trains TER de la ligne Valence - Die - Veynes ?	La SNCF indique que le train Lunéa connaît des problèmes de production entre Paris Austerlitz et Valence mais qu'il ne perd pas de temps sur la ligne Valence - Die - Veynes en elle-même (temps respecté pour la manœuvre à Valence). En cas de problème de production du Lunéa, des choix doivent être faits car l'écart entre ce train Lunéa et le train TER à destination de Valence (arrivée à 8h24) est de 2h au niveau de la gare de Die mais il faut compter 1h pour libérer le canton entre Die et Aspres.		X
	Président du Comité de ligne Usager	17/02/2011	Quels sont les travaux susceptibles d'intervenir au cours du service 2011 et quels en seraient les impacts sur le fonctionnement de la ligne ? Quelle est la substitution envisagée pendant la fermeture de la ligne entre le 5/09/2011 et 7/10/2011 ? Quelle est la substitution envisagée pour les TER 17 357 départ 11h49 de Romans et le TER 17 352 départ 9h13 de Briançon entre les 07/03/2011 et 15/04/2011 ?	La SNCF indique que des travaux de voie sont prévus sur la période du 14 mars au 15 avril 2011 entraînant la suppression des trains départ Romans à 11h49 et départ Briançon à 9h13. Ils seront substitués sur tout leur parcours par autocar. L'affiche Travaux sera diffusée très prochainement en gare et sur le site Internet TER. En revanche, la SNCF n'est pas en mesure, à ce jour, de préciser la substitution qui sera mise en place pour la 2ème période de travaux car elle ne connaît pas précisément les dates et les modalités de réalisation de ces travaux. <u>Compléments apportés par RFF après le comité de ligne :</u> * Axe Livron - Aspres : coupures de 8h à 11h du lundi au vendredi du 6/06/2011 au 22/07/2011 (sauf les 13/06/11 et 14/07/2011) et coupure totale du 5/09/2011 au 7/10/2011 * Axe Aspres - Briançon : coupure totale du lundi 29/08/2011 au vendredi 9/12/2011 et coupure de 23h00 à 5h20 les nuits de lundi/mardi, mardi/mercredi, mercredi/jeudi, jeudi/vendredi du 25/26-07-2011 au 12/13-08-2011		X

Ce document retrace les échanges des deux comités de ligne tenus en 2011. Les indications en bleu concernent la vague de l'automne ou amendent des réponses concernant la vague du printemps.

Comité de ligne Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois

Ponctualité des trains, plan de transport adapté et non réalisation de l'offre	Président du Comité de ligne Usagers	17/02/2011	La solution "autocars" lors des Plans de Transport Adapté présente plusieurs inconvénients au regard du train (confort moindre, pas de toilettes, routes de montagne...). Quelles solutions peuvent être trouvées pour maintenir un service ferroviaire minimum pendant les travaux en fonction de leur localisation géographique ?	La SNCF rappelle que le temps de parcours pour le trajet Briançon - Valence est de 4h en train et 4h45 en car. Ainsi, un PTA train + car avec rupture de charge à Veynes aboutirait environ à un temps de parcours équivalent à un trajet en car de bout en bout. En revanche, la ou les rupture(s) de charge est problématique pour les voyageurs occasionnels transportant des bagages (touristes en provenance de Paris notamment). → demande identifiée dans la synthèse hiérarchisée du 17/02/2011 et réponse dans la présentation du CDL du 9/11/2011 La SNCF indique que le PTA du 29/08/2011 au 25/11/2011 intègre le maintien de certains trains jusqu'à Veynes et des cars de Veynes à Gap/Briançon.		X
	Association Rail Dauphiné Savoie Léman (ARDSL) / Président du comité de ligne	09/11/2011	Les chiffres concernant la non réalisation de l'offre intègre-t-ils les suppressions de trains liés aux travaux ? → demande de disposer de l'ensemble des éléments relatifs à l'offre : trains en retard, trains supprimés, trains remplacés par des cars lors des travaux	La SNCF indique que les chiffres présentés n'intègrent pas les trains supprimés pour cause de travaux qui sont remplacés par des cars (substitution). → demande inscrite dans la synthèse des demandes du comité de ligne du 9/11/2011		X
	Elu	09/11/2011	Est-ce qu'un train circulant à vide est compté dans la non réalisation de l'offre ?	La SNCF indique qu'un train ouvert à la commercialisation et qui circule à vide sans contrôleur est considéré comme un train supprimé. Il est donc compté dans les statistiques de non réalisation de l'offre.		X
2.Fréquentation	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Fréquentation de la ligne	Usager	17/02/2011	Quelle est la fréquentation sur la ligne toutes origines - destinations par jour ?	La fréquentation avoisine 150 voyages par jour sur la ligne Valence - Die (hors trafic de Valence TGV). Origine - destination Valence Ville - Crest : 67 voyages par jour Origine - destination Valence Ville - Die : 37 voyages par jour		X
	Président du Comité de ligne	17/02/2011	Cas de la ligne départementale n°28 Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois : Comment s'explique l'augmentation de 11,8 % des voyageurs munis d'un billet SNCF ?	Le Conseil général pense que les problèmes de production sur la desserte ferroviaire (suppression de trains, retards) peuvent expliquer une partie de cette augmentation (report des usagers sur l'offre départementale).		X
	Président du comité de ligne	09/11/2011	Qu'est-ce qui explique que la fréquentation des trajets sur Die est presque aussi importante que la fréquentation des trajets sur Crest alors que Die a environ 4 fois moins d'habitants que Crest ?	Le lycée collège du Diois offre des sections ou options spécifiques (arts du cirque, sport et nature, Etudes et Economie de la Construction) ce qui attirent beaucoup de collégiens et de lycéens qui pour partie doivent venir en train.		X
	Usager	09/11/2011	Quelle est l'augmentation de la fréquentation de la ligne ?	La SNCF indique que la fréquentation a augmenté de 3,4 % entre 2011 et 2010 (période de janvier à septembre).		X

Ce document retrace les échanges des deux comités de ligne tenus en 2011. Les indications en bleu concernent la vague de l'automne ou amendent des réponses concernant la vague du printemps.

Comité de ligne Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois

3.Matériel roulant	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Confort et propreté	Président du Comité de ligne / usagers	17/02/2011	<u>Ligne départementale n°28 :</u> Est-il envisagé d'améliorer le confort des cars "express" (temps de trajet d'environ 1h15 entre Die et Valence) ?	Le CG précise que l'âge moyen des véhicules est de 2/3 ans. Keolis Drôme (exploitant de la ligne) indique que le constructeur Renault Trucks construisait des véhicules performants, confortables et intéressants financièrement mais ils n'existent plus sur le marché. Aujourd'hui, il existe deux types de véhicules : des véhicules de ligne et des véhicules de tourisme (ex. réseau TER en Ardèche) qui présentent un confort légèrement supérieur à celui des véhicules de ligne. Néanmoins, il n'était pas possible jusqu'à il y a environ 6 mois/1an d'acheter un véhicule de tourisme avec un pré-équipement ou un équipement pour les Personnes à Mobilité Réduite. Or, en 2015, tous les véhicules devront être équipés pour permettre le déplacement des PMR. Aussi, il n'a pas semblé pertinent pour l'exploitant d'acheter des véhicules de tourisme en sachant qu'il fallait le changer en 2015. Le choix a donc été fait d'acheter des véhicules de ligne équipés PMR et qui ont un coût moindre d'environ 70/80 K€ par rapport à un véhicule de tourisme.		x
Choix de l'équipement	Président du Comité de ligne / usagers	17/02/2011	<u>Ligne départementale n°28 :</u> Est-il possible d'affecter certains types de cars à certains services ?	Keolis précise que l'affectation de véhicule sur certains services est quasi impossible car les véhicules effectuent un certain nombre d'allers-retours dans la journée et peuvent assurer des services différents (cabotage, scolaire, "express"). Une spécialisation des véhicules par type de service supposerait d'augmenter le nombre de véhicules ce qui n'est pas nécessaire aujourd'hui.		x
	Président du comité de ligne	17/02/2011	Existe-t-il des périodes où le matériel ferroviaire n'est pas utilisé et pourrait être réutilisé pour créer des circulations supplémentaires à un coût marginal ?	Lorsque les roulements des matériels permettent de proposer une offre supplémentaire à un coût marginal, la SNCF la propose à la Région ce qui n'a pas été le cas lors de la construction de l'horaire 2012 sur l'axe Valence - Die - Veynes.		X
	ARDSL	17/02/2011 09/11/2011	Est-il envisageable que la Région Rhône-Alpes réutilise les matériels 73 500, qui vont être libérés dans le cadre de la mise en service du tram-train sur l'Ouest lyonnais, pour faire circuler des trains qui feraient du cabotage jusqu'à Veynes par exemple ? <u>Est-il possible de faire circuler du matériel ferroviaire Rhône-Alpes sur certaines dessertes actuellement assurées par les cars du CG26 ?</u>	<u>Une vingtaine de rames X73500 vont être remises à disposition lors de la mise en service du tram-train et remplaceront des rames radiées (ex. RRR) sur certains axes.</u> <u>Plus globalement, le parc de matériel de la Région Rhône-Alpes présente peu de marges jusqu'en 2015, date de livraison des nouveaux matériels Régio 2N.</u>		X
	Président du comité de ligne	17/02/2011	Est-ce qu'il existe du matériel plus petit et moins coûteux en exploitation qui permettrait d'offrir une offre complémentaire aux trains "habituels" avec des données économiques plus favorables ?	En attente d'éléments de la SNCF	X	
Accessibilité PMR	APF	09/11/2011	Les cars mis en place - en substitution des trains - lors des périodes de travaux sont-ils tous accessibles pour les personnes à mobilité réduite (matériel et point d'arrêt) ?	La SNCF indique que les cars mis en place lors des périodes travaux ne sont pas accessibles. Lors des substitutions de trains par autocars, la vente n'est pas proposée par le service ACCES PLUS.		X

Ce document retrace les échanges des deux comités de ligne tenus en 2011. Les indications en bleu concernent la vague de l'automne ou amendent des réponses concernant la vague du printemps.

Comité de ligne Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois

4.Information	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Information en situation normale	Elu	17/02/2011	Les trains rajoutés en période de pointe hivernale sont-ils identifiés dans les fiches horaires papier ?	La SNCF indique que les trains rajoutés apparaissent dans le système de vente et sont proposés sur Internet et aux guichets mais ils ne figurent pas sur les fiches horaires papier car ils sont programmés en fonction des réservations enregistrées (ils ne figurent donc pas dans l'offre programmée au moment de l'établissement des fiches horaires).		x
	Formulaire électronique (usagers)	10/11/2011	Le train départ Die 12h13 - Valence Ville 13h18 (en 2011) n'apparaît pas sur les sites Internet "2012-sncf.com", "Voyages sncf.com" et "TER rhône alpes". Ce train sera-t-il maintenu au service 2012 ?	Comme prévu par le contrat d'exploitation TER liant la Région à la SNCF, cette dernière est seule en charge de l'information des voyageurs, et de la fiabilité de celle-ci. Elle est donc responsable de l'information qui a été diffusée sur les différents sites Internet avant la mise en oeuvre du service 2012. Le train partant à 12h13 de Die au service 2011 est maintenu au service 2012 avec l'horaire suivant : départ 12h04 de Die - arrivée Valence Ville 13h08. Néanmoins, pour cause de travaux de voie, du 12/12/11 au 23/12/11 du lundi au vendredi, ce train est terminus Crest et un autocar est mis en place de Crest à Valence Ville.		X
5.Infrastructure et projets	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Performance de l'infrastructure	Président du Comité de ligne	17/02/2011	Quelles sont les solutions techniques pour augmenter les possibilités de croisements des trains sur cette ligne unique, notamment entre Die et Aspres (pas de croisement possible pendant une heure) ?	RFF indique que l'offre et la fréquentation d'une ligne participent de la décision de réaliser ou non des investissements. Or, il rappelle que la ligne Valence - Die - Veynes n'est pas très circulée (6 trains par jour en semaine). Les gares de Beaurières et de la Beaume sont des gares ouvertes temporairement lors de la circulation des trains de pointe hivernale moyennant la mise à disposition de personnel. En revanche, il n'est pas envisagé la présence de personnel en permanence dans ces gares au regard des coûts que cela impliquerait.		X
Performance de l'infrastructure	ARDSL	17/02/2011	Quelles sont les solutions proposées pour permettre le croisement des trains comme cela se faisait auparavant dans certaines gares comme Luc-en-Diois, Beaurières et La Beaume dans lesquelles du personnel était dépêché lors de la circulation des "trains neige" ?	RFF mène actuellement une étude concernant le système de Bloc Automatique à Permissivité Restreinte (BAPR), système très performant mais dont la mise en oeuvre représente des coûts très élevés ce qui explique qu'il est plutôt déployé sur des lignes à fort trafic. → RFF précisera les coûts de déploiement du BAPR Concernant les lignes à voie unique, les réflexions portent plutôt sur le système de commande centralisée de voie unique plus adapté au volume de trafic de ces lignes et dont le coût de déploiement est moins important que celui du BAPR. Une étude est actuellement menée sur des sections de voies en Auvergne et sur la ligne Grenoble - Gap. Les résultats de cette étude permettront notamment de définir l'opportunité et l'intérêt du déploiement de ce système sur ces sections de lignes à voie unique. → demande identifiée dans la synthèse hiérarchisée du CDL du 17/02/2011 et réponse dans la présentation du Comité de ligne du 9/11/2011		X

Ce document retrace les échanges des deux comités de ligne tenus en 2011. Les indications en bleu concernent la vague de l'automne ou amendent des réponses concernant la vague du printemps.

Comité de ligne Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois

Performance de l'infrastructure	Usager / Président du comité de ligne	09/11/2011	<p>Nécessité d'étudier la possibilité d'augmenter les possibilités de croisement des trains</p> <p>Qui fait le choix de faire garder ou non une gare par du personnel ?</p> <p>Pourquoi RFF n'a pas accepté de rajouter la ligne Valence Die -Veynes dans le périmètre de l'étude relative à la commande centralisée à voie unique actuellement menée sur Grenoble - Gap ?</p>	<p>RFF indique que les cantons correspondant à la distance séparant 2 gares sont soit télécommandés soit gardés par des agents de l'infrastructure et de la circulation. Or, sur la ligne Valence -Die-Veynes, les cantons sont longs et les aiguilles ne sont pas télécommandées. Le choix du nombre de gares gardées par l'infrastructure est un choix technico-économique.</p> <p>RFF indique que la demande sur la ligne Grenoble-Veynes (entre 16 et 18 trains par jour) est supérieure à la ligne du Diois (7 trains par jour). La ligne Grenoble-Veynes est déjà saturée en termes de circulations puisque normalement seuls 16 trains par jour peuvent circuler sur cette ligne mais en fait 18 trains circulent. Il existe donc déjà un problème de sécurité pour assurer l'ensemble des circulations sur cette ligne. La volonté d'améliorer la sécurité et la fluidité des trains s'est traduite par le lancement d'une étude préliminaire pour étudier les possibilités de télécommander à distance et de mieux harmoniser les croisements sur cette ligne. Il existe donc des effets de volume et de sécurité sur la ligne Grenoble -Veynes.</p> <p>Sur la ligne Valence - Die - Veynes, l'effet volume est bien moindre et il n'existe pas de problème de sécurité. RFF n'est donc pas enclin à chercher à améliorer sensiblement le système d'organisation des trains et à initier une étude.</p>		X
	Président du comité de ligne	09/11/2011	<p>Combien coûterait la réalisation d'une étude relative à la mise en automatisation de certaines gares (gares télécommandées) permettant d'augmenter le nombre de croisements sur la ligne Valence - Die - Veynes et in fine permettre une meilleure ponctualité ?</p> <p>Combien coûterait la réalisation de l'automatisation d'une gare ?</p>	<p>RFF indique qu'il pourra transmettre le coût de l'étude relative à la commande centralisée à voie unique menée sur la ligne Grenoble - Gap.</p> <p>En revanche, RFF indique qu'il n'est pas en mesure de préciser le coût d'une étude sur la ligne Valence - Die - Veynes s'il ne dispose pas d'un certain nombre de données d'entrée (objectif en termes de nombre de trains à faire circuler, échéance, quelles sont les problématiques rencontrées actuellement en termes de croisement en situation nominale...).</p> <p>→ demande identifiée dans la synthèse hiérarchisée du CDL du 09/11/2011</p>	X	
Travaux d'infrastructure	Président du Comité de ligne	17/02/2011	<p>Pourquoi n'est-il pas prévu la réalisation de tous les travaux en même temps pour éviter plusieurs coupures de ligne au cours de l'année ? N'est-il pas possible de prévoir une meilleure coordination des travaux prévus en région Rhône-Alpes et en région PACA ?</p>	<p>RFF rappelle que ces travaux sont nécessaires pour maintenir les circulations ferroviaires sur la ligne. De manière générale, RFF cherche à réduire les coûts des travaux de renouvellement des voies en organisant des chantiers en continu c'est-à-dire en fermant complètement la ligne ce qui évite de devoir rendre tous les jours la ligne à la circulation. Cette organisation permet de remettre à niveau un linéaire de voie maximal en optimisant les moyens mis à disposition. Il s'agit d'un choix de RFF même s'il a conscience des impacts sur les usagers.</p> <p>RFF cherche également à coordonner sur les différentes régions les travaux mais il n'est pas toujours possible de concentrer tous les moyens au même endroit. La coordination peut sans doute être améliorée entre les différents acteurs intervenant sur des régions différentes.</p> <p>→ demande identifiée dans la synthèse hiérarchisée du CDL du 17/02/2011 et réponse dans la présentation du CDL du 9/11/2011</p> <p>RFF précise que le travail de coordination entre les deux Régions se fait 2 ans avant la réalisation des travaux avec une recherche d'optimisation sur l'étoile de Veynes. Néanmoins, il peut arriver que des travaux soient décalés ou reportés ce qui peut générer certaines incohérences dans les coupures.</p>		X

Comité de ligne Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois

Travaux d'infrastructure	?	09/11/2011	Les travaux prévus sur la ligne Valence - Veynes ont-ils été réalisés en 2011 ? Quelles sont les dates de travaux pour 2012 ? Est-il envisagé de détourner le train Paris - Briançon par Grenoble ?	Les travaux de modernisation prévus en 2011 n'ont pas eu lieu pour 2 raisons : - manque de disponibilité des matériaux (traverses, ballast) du fait notamment du volume des travaux engagés par RFF à l'échelle nationale (doublement des investissements depuis 2008) - demande forte de l'Etat de maintenir le Paris-Briançon qui était impacté par la coupure totale prévue sur plusieurs semaines Les travaux sont reprogrammés en 2012 mais leur réalisation est soumise à l'accord de l'Etat sur la coupure totale de la ligne pendant plusieurs semaines. Dans l'hypothèse d'un refus de l'Etat, les travaux ne seraient pas réalisés ce qui impliquerait une augmentation de la vétusté de la ligne et in fine plus de problèmes de maintenance courante. Le détournement du Lunéa Paris-Briançon par la ligne de Grenoble - Gap a été étudié mais pose certains problèmes : machine, nombre de trains limités compte tenu des problèmes de sécurité (si rajout de 2 trains Lunéa, cela impliquerait la suppression de 2 trains TER), travaux sur la ligne Lyon - Grenoble...		X
	Elu	09/11/2011	Combien reste-t-il de km de voies à refaire ?	RFF indique qu'il reste environ 40 % de la ligne à moderniser : une vingtaine de km à refaire complètement et une vingtaine de km avec des travaux moins importants, sachant que la ligne représente 93 km en Rhône-Alpes.		X
	Président du Comité de ligne	09/11/2011	Est-ce envisageable d'avoir une période de deux ans sans travaux sur la ligne afin de pouvoir promouvoir la ligne ?	RFF travaille actuellement sur le positionnement des plages travaux sur les voies uniques et recherche une meilleure lisibilité pour le placement de ces plages de façon pluriannuelle. RFF s'engage à donner aux partenaires un maximum de lisibilité sur la façon dont il va procéder pour positionner les plages de maintenance mais il ne peut s'engager sur l'absence de travaux sur une période de 2 ans.		X
	ARDSL	09/11/2011	Une fois les travaux réalisés, qu'est-ce qui empêche d'augmenter la vitesse ?	La vitesse d'une ligne est définie en fonction notamment des constituants et des ouvrages d'art. Sur la ligne Valence - Die - Veynes, la vitesse nominale n'est pas atteinte sur l'ensemble du linéaire car il existe encore quelques limitations de vitesse liées à l'état de l'infrastructure. RFF a l'intention de lever ces limitations de vitesse pour atteindre la vitesse nominale. En revanche, pour relever la vitesse nominale, cela suppose de repenser la structuration de la ligne (dévers dans les virages, dimensions de sécurité lors d'un passage dans un tunnel...) ce qui n'est pas prévu.		X
Stratégie politique et financière	Président du comité de ligne	09/11/2011	Existe-t-il d'autres modèles d'exploitation que le train à 21€ du train/km en charges d'exploitation ferroviaire ? Comment cela fonctionne-t-il dans d'autres pays ?	→ demande inscrite dans la synthèse des demandes du comité de ligne du 9/11/2011	X	

Ce document retrace les échanges des deux comités de ligne tenus en 2011. Les indications en bleu concernent la vague de l'automne ou amendent des réponses concernant la vague du printemps.

Comité de ligne Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois

6.Gares, points d'arrêt et abords	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Bâtiment, aménagement et équipements voyageurs / abords	Conseil Général	17/02/2011	Les travaux prévus sur les gares de Crest et Die intègrent-ils des aménagements aux abords de la gare notamment au niveau des points d'arrêt routiers ?	Les travaux portent uniquement sur la rénovation des bâtiments voyageurs (hall, guichets...).		X
Mise en accessibilité des gares et des points d'arrêt	Formulaire électronique (usagers)	09/02/2011	En gare de Livron, il est prévu la suppression du passage planchéier lors de la mise en service de la passerelle équipée d'ascenseurs. Que se passera-t-il en cas de panne des ascenseurs ?	En attente d'éléments de RFF	X	
7.Intermodalité	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Coordination des offres	ARDSL	17/02/2011	<u>Ligne départementale n°28 :</u> Le Conseil général de la Drôme envisage-t-il de proposer un service plus performant en termes de temps de parcours pour les usagers venant de Die et Crest et voulant se rendre à Valence ?	Le Conseil général indique que cette problématique a été examinée dans le cadre du Schéma Mutlimodal sur le Bassin de Vie Valentinois. Les propositions issues de la pré-étude étaient les suivantes : * création de services direct Die -Crest- Valence par la RD 111 * maintien de services scolaires (1 ou 2 allers-retours directs) * création de service Crest - Livron par Grane et Allex avec rabattement sur la gare de Livron où les usagers emprunteraient le train jusqu'à Valence Il s'agit pour l'instant de propositions techniques dont le coût n'est pas négligeable et dont les élus du Conseil général devront se saisir pour définir les suites à y donner, en lien également avec la Région pour éviter toute concurrence avec le train. → demande identifiée dans la synthèse hiérarchisée du CDL du 17/02/2011 et réponse dans la présentation du Comité de ligne du 9/11/2011		X
	ARDSL	17/02/2011	<u>Ligne départementale n°28 :</u> Le Conseil général de la Drôme envisage-t-il d'adapter les horaires de certains cars de la ligne n°28 pour améliorer les correspondances avec les trains TER lors du changement de service TER en décembre 2011 ?	Le Conseil général indique qu'un travail partenarial est réalisé avec la Région pour essayer d'améliorer les correspondances mais il rappelle également qu'il ne sera pas possible d'offrir une correspondance sur tous les services car il existe deux types de besoins (trajets domicile - travail/école et trajet avec correspondance sur les trains à Valence Ville) et il n'est pas possible de proposer des horaires uniquement pour les usagers en correspondance.		X
	Usager	09/11/2011	<u>Ligne départementale n°28 :</u> Est-il envisageable de modifier les horaires des cars départ 16h20, 17h20 et 18h20 de Valence pour assurer des correspondances sur les TER venant de Lyon ?	Le CG 26 précise qu'il s'agit d'horaires qui, non seulement répondent à des besoins d'usagers domicile-travail et de scolaires, mais aussi à une volonté du CG26 et de l'exploitant de cadencer davantage et ainsi donner plus de lisibilité sur les horaires. Il n'est pas donc pas possible de modifier ces horaires.		X
	Président du Comité de ligne	09/11/2011	<u>Ligne départementale n°28 :</u> Est-il envisageable de modifier la politique d'arrêt du car n° 2811 prolongé de Crest à Die à compter du 11/12/2011 pour le rendre plus direct compte tenu du fait qu'il s'agit d'un car créé suite au décalage d'un train ?	Le CG 26 indique qu'il n'est pas opposé compte tenu du fait que ce car n'existe pas aujourd'hui et que cela ne pénalisera donc pas les communes non desservies actuellement par le train (Aouste, Mirabel et Blacons, Vercheny et Pontaix). Néanmoins, il convient d'étudier l'intérêt de ne pas desservir ces communes au regard du gain réel en termes de temps de parcours. <u>Post-comité de ligne :</u> le CG 26 indique que le gain en termes de temps de parcours serait faible car les arrêts sont situés aux abords immédiats de l'itinéraire. Il a donc maintenu la politique d'arrêt telle que présentée lors du comité de ligne.		X

Ce document retrace les échanges des deux comités de ligne tenus en 2011. Les indications en bleu concernent la vague de l'automne ou amendent des réponses concernant la vague du printemps.

Comité de ligne Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois

8.Desserte	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Année 2012						
Fréquence/Périodicité	Formulaire électronique (usagers)	14/02/2011	Pourquoi, alors qu'à Livron, nous sommes dans le CDDRA de la vallée de la Drôme, y a-t-il si peu de TER reliant Livron - Crest - Die ?	La desserte ferroviaire assure une liaison interrégionale Briançon - Valence / Romans et à ce titre concerne la Région Rhône-Alpes et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La desserte est composée de 3 allers-retours par jour. Les horaires sont construits et ciblés pour répondre conjointement à 2 objectifs : assurer des correspondances à Valence Ville et Valence TGV pour des TGV de Paris, afin de relier les Hautes-Alpes et plus généralement les Alpes du Sud au réseau à Grande Vitesse ; permettre des déplacements domicile-travail entre la Vallée de la Drôme et Valence. Le matin, les flux principaux concernent le sens Die vers Valence : le train arrivant en 2011 à 8h24 à Valence Ville permet ainsi de répondre aux besoins des pendulaires devant se rendre à Valence.		X
	Usager / Formulaire électronique	9/11/2011 / 6/10/2011	Réalisation d'un comptage le matin des voitures sur les routes de Loriol-Crest et Livron -Crest : sur ces deux routes, il y a en tout 7 700 véhicules par jour (moyenne du conseil général). Constat le matin que 1/3 des véhicules remontent la Vallée en direction de Crest. Dans ces conditions, pourquoi n'y a-t-il pas un TER le matin entre Valence et Die pour les usagers quotidiens mais aussi pour les touristes ?	La desserte ferroviaire assure une liaison interrégionale Briançon - Valence / Romans et, à ce titre, concerne les Régions Rhône-Alpes et PACA. La desserte est composée de 3 allers-retours par jour. Les horaires sont construits et ciblés pour répondre conjointement à 2 objectifs principaux : assurer des correspondances à Valence Ville et Valence TGV pour des TGV de Paris, afin de relier les Hautes-Alpes et plus généralement les Alpes du Sud au réseau national ; permettre des déplacements domicile - travail entre la Vallée de la Drôme et Valence. Au regard des contraintes inhérentes à la ligne (voie unique), il n'est pas possible pour ces seuls 6 trains TER de répondre à l'ensemble des besoins. Aussi, afin d'offrir aux usagers TER l'accès à des horaires supplémentaires, la Région a établi une convention avec le Conseil Général de la Drôme concernant la ligne n°28 - organisée par le Département - qui relie également Valence à Die. C'est le cas par exemple des relations entre Valence et Crest/Die le matin avec des départs à 6h25 (arrivée à Crest à 6h57), 7h05 (arrivée à Crest à 7h45) et 8h20 (arrivée à Crest à 9h05), accessibles aux usagers TER. Pour les flux principaux des pendulaires (sens Die - Valence), il existe le train qui arrive actuellement à 8h24 à Valence Ville. → demande inscrite dans la synthèse des demandes du comité de ligne du 9/11/2011		X
	Usager	09/11/2011	Quel est le nombre de trains qui doivent théoriquement circuler sur la ligne sur l'année (hors travaux, hors suppression...) ?	Nombre théorique de trains sur la ligne de janvier à novembre 2011 : 1116 (788 trains qui ont circulé + 286 trains substitués par autocars pour travaux + 42 trains supprimés)		X

Comité de ligne Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois

Horaires et temps de trajet	Président du Comité de ligne / Elue	09/11/2011	Quel est le résultat de l'étude de la SNCF concernant la création d'un train Valence - Die avec un départ de Valence vers 12h40 ? N'est-il pas techniquement possible de rajouter ce train après la mise en œuvre du service 2012 si du personnel était trouvé ?	La SNCF indique qu'elle ne dispose pas de personnel pour mettre en place cette desserte ni en conducteur ni en contrôleur. Initialement, il n'y avait pas de matériel. Lorsque le matériel (PACA) a été trouvé, l'ensemble du service 2012 était monté et il n'y avait plus de personnel pour mettre en place cette desserte. Le service 2012 est construit pour l'ensemble de l'année. Le prochain changement d'horaires interviendra en décembre 2012.		X
	Usager	09/11/2011	Pourquoi le train partant à 20h39 de Valence Ville au service 2011 (avec une correspondance avec le TER Lyon Part-Dieu 19h25 - Valence 20h28) a été décalé à 20h15 au départ de Valence Ville au service 2012 ?	En 2011, le train partant à 20h39 de Valence donnait une correspondance sur le TGV venant de Paris et arrivant à 20h12 à Valence Ville. Au service 2012, ce TGV a été avancé de 16 minutes avec une arrivée à 19h56. Par conséquent, le TER a été avancé de 24 minutes afin non seulement de maintenir une bonne correspondance avec le TGV Paris (19 minutes) mais aussi une correspondance avec les TER venant de Lyon (Lyon 18h40 - Valence Ville 19h52) et de Grenoble (Grenoble 18h34 - arrivée Valence Ville 19h46).		X
Correspondances	ARDSL	17/02/2011	Est-ce que le train arrivant à 8h15 à Valence Ville offre une correspondance sur un TGV à destination de Paris ?	Au regard de la dernière version du projet de grille horaire 2012 des TGV de la Vallée du Rhône, aucune correspondance n'est envisageable avec le TER arrivant à 8h15 à Valence Ville (départs à Valence Ville pour Paris à 6h14 puis 10h04)		X
	ARDSL	17/02/2011	Est-ce que le train partant à 18h20 à Valence Ville peut être retardé pour permettre de meilleures correspondances avec la Vallée du Rhône et le Sillon alpin ?	Le choix de l'horaire de 18h20 est le résultat du travail partenarial avec PACA et d'un arbitrage entre les besoins des usagers pendulaires d'une part et les correspondances avec la Vallée du Rhône et du Sillon alpin d'autre part. Ainsi, le départ de 18h20 répond aux attentes des usagers pendulaires, qui jugeaient le départ actuel à 18h03 trop tôt, tout en permettant des correspondances avec la Vallée du Rhône et le Sillon Alpin moyennant un temps d'attente un peu plus long qu'actuellement.		X
	ARDSL	17/02/2011	Quelles sont les correspondances assurées à Valence Ville ?	<u>Sens Die - Valence Ville :</u> - TER arrivant à 8h15 à Valence Ville : départ pour Lyon à 8h29 - TER arrivant à 13h08 à Valence Ville : départ pour Lyon à 13h34, départ pour Grenoble à 13h41, départ pour Paris à 14h04 (TGV) - TER arrivant à 14h53 à Valence Ville : départ pour Grenoble à 15h14 - TER arrivant à 18h42 à Valence Ville : départ pour Lyon à 19h08 et pour Grenoble à 19h14 <u>Sens Valence Ville - Die :</u> - TER partant à 10h58 de Valence Ville : arrivée de Paris à 10h09 (TGV), arrivée de Lyon à 10h26 et arrivée de Grenoble à 10h46 - TER partant à 14h47 de Valence Ville : arrivée de Paris à 10h56 (TGV), arrivée de Lyon à 14h26 - TER partant à 16h39 de Valence Ville : arrivée de Lyon à 16h26 - TER partant à 18h17 de Valence Ville : arrivée de Lyon à 17h52, arrivée de Grenoble à 17h46 - TER partant à 20h15 de Valence Ville : arrivée de Paris à 19h56 (TGV), arrivée de Lyon à 19h52 et arrivée de Grenoble à 19h46		X

Comité de ligne Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois

Correspondances	Formulaire électronique	28/04/2011	Le 1er train au départ de Valence 5h37 ne peut se prendre qu'avec l'aide de la voiture personnelle ou en taxi. Il en est de même pour les trains partant de Valence après 20h.	Au service 2012, le matin, une correspondance est assurée à Valence Ville entre le TER arrivant à 8h15 et le TER partant à 8h29 et arrivant à 9h40 à Lyon. Le soir, une correspondance est offerte entre le TER Lyon Perrache 18h40 - Valence 19h52 et le TER Valence 20h15 - Die 21h25.		X
			Pas de correspondance possible entre le car arrivant à 6h03 à Valence Ville et le TER partant à 6h07 à destination de Lyon.	Au service 2012, correspondance entre : - car départ de Crest à 5h32 - arrivée à Valence Ville 6h00 - TER départ 6h08 de Valence pour une arrivée à Lyon Perrache à 7h20		X
			Pas de correspondance possible entre le TER arrivant à 8h24 à Valence Ville et le TER partant à 8h22 à destination de Lyon.	Au service 2012, correspondance entre : - TER Die 7h13 - Valence Ville 8h15 - TER Valence Ville 8h29 - Lyon Part-Dieu 9h40		X
			Pas de correspondance entre le TER Lyon Perrache 5h58 - Valence Ville 6h51 et le car départ 6h50 de Valence Ville.	Au service 2012, correspondance entre : - TER Lyon Perrache 5h40 - Valence Ville 6h52 - car Valence Ville 7h05 - Die 8h38		X
			Pas de correspondance entre le TER Lyon Part-Dieu 9h25 - Valence Ville 10h29 et le car départ 10h32 de Valence Ville.	Au service 2012, correspondance entre : - TER Lyon Part-Dieu 9h20 - Valence Ville 10h26 - car Valence Ville 10h36 - Die 11h49		X
			Pas de correspondance entre le TER Lyon Part-Dieu 11h25 - Valence Ville 12h28 et le TER départ 12h24 de Valence Ville.	Le TER Valence Ville 12h24 - Die 13h30 est décalé, au service 2012, à 14h47 au départ de Valence Ville, décalage lié à la modification de l'horaire d'arrivée à Valence Ville du TGV venant de Paris (arrivée à 13h56 à Valence Ville). Au service 2012, correspondance entre : - TER Lyon Part-Dieu 13h20 - Valence Ville 14h26 - TER Valence Ville 14h47 - Die 15h51		X
			Pas de correspondance sur le TER Lyon Part-Dieu 12h25 - Valence Ville 13h33.	Il n'est pas possible d'assurer une correspondance sur l'ensemble des TER de la Vallée du Rhône. Au service 2012, correspondance entre : - TER Lyon Perrache 13h40 - Valence Ville 14h52 - car Valence Ville 15h20 - Die 16h58		X
			Pas de correspondance entre le TER Lyon Perrache 17h08 - Valence Ville 18h21 et le car départ 18h20 de Valence Ville.	Au service 2012, correspondance entre : - TER Lyon Perrache 16h40 - Valence Ville 17h52 - TER Valence Ville 18h20 - Die 19h24		X
Autres	Président du Comité de ligne	09/11/2011	Comment a été édictée la règle selon laquelle le TER arrivant à 8h24 (horaire 2011) à Valence doit attendre à Aspres que le Lunéa de nuit soit passé même si celui-ci à un retard allant jusqu'à 1h ?	La SNCF précise que, le matin, la priorité est donnée au Lunéa du fait du graphique de circulation et de la fréquentation plus importante du Lunéa par rapport au TER. Le reste de la journée, la priorité est donnée aux trains qui sont à destination de Valence pour assurer les correspondances TGV. Cette règle est valable sur toutes les voies uniques. Elle a été édictée avant que la Région devienne Autorité Organisatrice de Transport. Elle n'a pas fait l'objet de discussions avec la Région.		X
			Usager	09/11/2011	L'entreprise Régie Drôme pourrait-elle faire des trains assurant des liaisons Valence - Die ?	La législation actuelle ne permet pas de confier l'exploitation du transport régional de voyageurs à une autre entreprise que la SNCF.
Année 2013						
Horaires et temps de trajet	Usager	09/11/2011	Compte tenu de la fermeture pour travaux de la ligne ferroviaire entre Moirans et Valence Ville, est-ce que des trains circuleront entre Romans et Valence ?	A priori, il n'y aura aucune circulation TER entre Valence et Romans au service 2013 → à confirmer par RFF La SNCF indique que les trains du Diois seront origine / destination Valence Ville.		X

Ce document retrace les échanges des deux comités de ligne tenus en 2011. Les indications en bleu concernent la vague de l'automne ou amendent des réponses concernant la vague du printemps.

Comité de ligne Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois

9.Politique de tarification	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Tarification multimodale	ARDSL / usager / Président du Comité de ligne	17/02/2011	Est-il envisagé une harmonisation de la tarification entre le réseau TER et le CG 26 (avoir un même tarif pour une même origine-destination) ?	Le Conseil général précise qu'un travail va être mené sur la tarification. Plusieurs projets peuvent être envisagés : amélioration de la tarification zonale ou mise en place d'une tarification plate ou mise en place d'une tarification intégrée multimodale mais le choix politique n'est pas fait. → demande identifiée dans la synthèse hiérarchisée du CDL du 17/02/2011 et réponse dans la présentation du CDL du 9/11/2011 La Région est disposée à travailler avec le CG26 sur une harmonisation tarifaire, comme elle le fait avec tous les autres partenaires de la démarche OûRA, à condition que les principes développés par la Région dans le cadre de la mise en place d'une tarification multimodale soient respectés (ex. tarif multimodal > tarif monomodal mais < à la somme des 2 tarifs monomodaux). Le CG26 précise qu'il est disposé à travailler sur une tarification multimodale dans l'hypothèse où le CG26 intègre la Centrale OûRA ce qui n'est pas à ce jour décidé (l'intégration du CG26 dans la Centrale est une condition nécessaire pour avoir une tarification combinée). Néanmoins, il n'est pas prévu de réfléchir à une tarification intégrée (un seul tarif quel que soit le mode de transport). Il existera toujours deux Autorités Organisatrice de Transport avec le maintien de tarifs monomodaux propres à chaque AOT. La différence de prix entre le car et le train s'explique pour plusieurs raisons notamment la différence en termes de confort, de temps de parcours mais aussi le coût d'exploitation. → demande inscrite dans la synthèse des demandes du CDL du 9/11/2011		X
		9/11/2011	Qu'est-il prévu pour faire en sorte que le prix d'un trajet Valence - Die soit au même tarif quel que soit le mode de transport utilisé (car ou train) quand on utilise la carte OûRA ? Le CG26 est-il disposé à travailler ? Quel est le lieu de travail et quelle est l'échéance de réalisation envisageable ?			
10.Distribution et billettique	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
Points de vente	Formulaire électronique (usagers) Usager	09/02/2011	Les nouveaux horaires d'ouverture des guichets de la gare de Livron ne conviennent pas aux usagers.	S'agissant de personnel TER, la SNCF ne peut procéder à une évolution du service offert au voyageur dans une gare qu'à condition d'une validation préalable de cette évolution par la Région. La Région n'a pas été saisie du dossier de la gare de Livron. Elle prendra attache auprès de la SNCF pour obtenir des éléments concernant ce dossier. La Région n'a jamais été informée officiellement alors qu'elle avait précédemment fait part à son exploitant de son souhait d'un maintien du niveau de service. Elle regrette cette décision unilatérale de l'exploitant alors que le contrat prévoit bien que ces sujets doivent faire l'objet d'une co-décision. La Région demande donc à la SNCF que le sujet soit officiellement porté à la connaissance de la Vice-présidente Transports de la Région de manière à ce que l'Autorité Organisatrice puisse exercer ses prérogatives tel que le contrat le prévoit. Dans l'attente, elle considère que la SNCF est la seule responsable de cette décision, qu'elle ne cautionne pas.		X
		17/02/2011	Comment va se passer la période estivale avec la suppression du 2ème guichet à Die ?	La SNCF indique que la décision de supprimer "physiquement" un guichet (pas de suppression de poste) à Die a été prise au regard du nombre de titres vendus et du chiffre d'affaire réalisé.		

Ce document retrace les échanges des deux comités de ligne tenus en 2011. Les indications en bleu concernent la vague de l'automne ou amendent des réponses concernant la vague du printemps.

Comité de ligne Valence - Crest - Die - Luc-en-Diois

Canaux de distribution des titres	Usagers /	17/02/2011	Pourquoi certains TER ne sont plus commercialisés au guichet durant la période de fort trafic ? Certains usagers se sont vus refuser la vente de billets alors que le train a effectivement circulé.	La SNCF demande la transmission d'exemples (jour et heure des trains concernés) afin de pouvoir répondre précisément à cette question. Elle indique qu'il arrive que certains trains soient fermés à la vente au départ de Valence car ils sont complets notamment en période de vacances scolaires hivernales ("trains neige").		X
	ARDSL		Est-il possible de rajouter des circulations supplémentaires pour faire face à l'augmentation de la fréquentation ?	La SNCF indique que des trains supplémentaires peuvent être rajoutés en fonction des réservations enregistrées mais dans la limite de la capacité maximale de la ligne. A titre d'exemple, la desserte mise en place pour le week-end du 19/20 février - vacances scolaires des zones B et C) correspondra à la capacité maximale de la ligne.		
	Président du comité de ligne	17/02/2011	Est-il envisageable de réserver, dans les trains rajoutés en période de pointe hivernale, un nombre limité de places pour les usagers effectuant du cabotage afin que ceux-ci ne se retrouvent pas coincés en gare compte tenu de l'afflux touristique en période hivernale ?	La SNCF indique que la fermeture d'un train à la vente signifie que la fréquentation dépasse largement la capacité maximale du train. Par ailleurs, il est très difficile pour la SNCF de définir l'offre à mettre en place lors de ces périodes de pointe hivernale (nombre de trains, composition...) car elle n'a pas de visibilité sur le nombre total d'usagers susceptibles d'emprunter les trains rajoutés entre Valence et Briançon. Ainsi, beaucoup d'usagers parisiens ont deux billets : un billet TGV Paris - Valence (réservation sur un train précis) et un billet dit "ouvert" (billet valable 2 mois) ce qui ne permet pas de savoir quel train TER ces usagers vont emprunter au départ de Valence (cette problématique ne se pose pas pour les usagers ayant un billet de bout en bout Paris - Briançon).		X
Validation des titres	Usager	09/11/2011	Pourquoi les valideurs OÙRA mis en place dans les cars du CG26 ne reconnaissent-ils pas les billets pour le trajet Lyon-Die alors qu'ils sont chargés sur Carte OÙRA ?	En attente d'éléments de la SNCF et du CG26	X	
11.Organisation du comité de ligne	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Autres	Formulaire électronique (élu)	16/11/2011	Demande que le comité de ligne 24 se nomme "Valence - Crest - <u>Saillans</u> - Die - Luc-en-Diois".	Le nom du comité de ligne a pour objet de désigner l'axe concerné par le comité et non l'ensemble des gares de l'axe. L'objectif est plutôt de simplifier le nom des comités de ligne.		X

Ce document retrace les échanges des deux comités de ligne tenus en 2011. Les indications en bleu concernent la vague de l'automne ou amendent des réponses concernant la vague du printemps.